

France-Paris: Architectural services for buildings

OJ S 61/2016 26/03/2016

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Élogie

Postal address: 10 place des 5 Martyrs du Lycée Buffon

Town: Paris

Postal code: 75015

Country: France

For the attention of: Le directeur général

E-mail: appel.offres@elogie.paris

Telephone: +33 178415097

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://elogie.marcoweb.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Elogie

Postal address: 10 pl des 5 Martyrs du Lycée Buffon

Town: Paris

Postal code: 75015

Contact person: Service marchés

E-mail: appel.offres@elogie.paris

Telephone: +33 178415097

Internet address: <http://elogie.marcoweb.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Elogie

Postal address: 10 pl des 5 Martyrs du Lycée Buffon

Town: Paris

Postal code: 75015

Contact person: Service marchés

E-mail: appel.offres@elogie.paris

Telephone: +33 178415097

Internet address: <http://elogie.marcoweb.fr>**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity**

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'ensemble immobilier est situé au 35 rue Rambuteau / 22 rue Geoffroy l'Angevin, Paris 4ème (surface de la parcelle 465mètres carrés) en vue d'y réaliser des logements sociaux familiaux environ 22 logements (SDP 890mètres carrés) et 2 ou 3 locaux commerciaux (SDP 360mètres carrés). Le bâtiment est élevé sur deux niveaux de sous-sols côté rue Geoffroy l'Angevin. Il comprend : un bâtiment ancien du XVII/XVIIIème en R+4 côté rue Geoffroy l'Angevin; un bâtiment en R+5 côté rue Rambuteau. L'immeuble est intégré au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais. Ces bâtiments sont desservis par 3 cages d'escaliers, respectivement dénommées « cage A », « cage B », « cage C » et un petit escalier qui permet de communiquer entre des réserves à rez-de-chaussée et des caves en sous-sols « cage D ». L'immeuble ne dispose pas d'ascenseur. Le projet devra s'inscrire dans une démarche environnementale générale et répondre aux exigences du Plan Climat de la Ville de Paris et aux certifications environnementales délivrées par Cerqual. Durée prévisionnelle du marché: 12 mois d'études (à compter de l'été 2016) 18 mois de travaux dont 2 mois de préparation de chantier (à compter de fin 2017) et année de parfait achèvement A titre indicatif la part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est estimée à: 3 500 000 EUR HT.

II.1.6. CPV code(s)

71221000 Architectural services for buildings

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Marché négocié en application des articles 41-2 et 33-1-2° du décret du 30.12.2005 compte tenu du fait que les spécifications du marché ne peuvent être définies préalablement avec une précision suffisante pour permettre le recours à l'appel d'offres. Le marché sera composé de la mission de base complète de maîtrise d'oeuvre au sens de l'article 15 du décret 93-1268 du 29.11.1993, complétée par l'établissement du cadre de décomposition du prix global et

forfaitaire des travaux entièrement valorisé par le maître d'oeuvre (prix et quantité) et étendue aux études de diagnostics.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Les prestations pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article 33-II.6 du Décret n°2005-1742 du 30.12.2005 et qui seront exécutées par l'attributaire du marché.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune garantie financière n'est exigée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Marché conclu à prix forfaitaire provisoire. Révision mensuelle. Délai global de paiement 45 jours fin de mois d'émission de la facture par virement. Modalités de financement: subventions et emprunts.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement conjoint avec mandataire solidaire. La consultation est ouverte aux architectes se présentant seuls s'ils possèdent en interne toutes les compétences demandées ou aux équipes pluridisciplinaires de maîtrise d'oeuvre justifiant des compétences nécessaires à la mission et à minima dans les domaines suivants: architecte (mandataire du groupement) HQE, économie de la construction, études techniques (structures, réseaux, fluides, thermiques, acoustique). Ces compétences sont obligatoires et seront clairement exprimées dans la candidature sous peine d'exclusion. Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux architectes mandataires de se présenter en agissant à la fois: — en qualité de candidats individuels et membres d'un ou plusieurs groupements — en qualité de membres de plusieurs groupements Les autres co traitants peuvent se présenter dans plusieurs groupements. Ils ne peuvent toutefois se présenter à la fois en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements. Il est rappelé que la composition de l'équipe ne pourra en aucun cas être modifiée entre la phase candidature et la remise de l'offre, sous peine de voir son offre rejetée.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Lettre de candidature (imprimé DC1 ou équivalent) datée et signée, et en cas de groupement l'habilitation du mandataire signée par les co-traitants La déclaration du candidat (imprimé DC2 ou équivalent), complétée et accompagnée des pièces et renseignements demandés ci-après pour évaluer les capacités technique, professionnelle et financière du candidat Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles; Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, le récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Copie de l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou européens possédant un diplôme équivalent au sens de la directive 85-384;

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature;

Un dossier de références: pour ne pas nuire au principe de liberté d'accès à la commande publique, à défaut de références les opérateurs économiques nouvellement créés pourront présenter tout moyen permettant d'attester de leurs compétences professionnelles.

Pour les cotraitants, une liste de 1 à 2 pages de références s'approchant de la thématique du programme, précisant le maître d'ouvrage, l'objet de la mission et la date de réalisation.

Pour les architectes: 1 dossier présentant 5 références illustrées similaires et comparables à la mission (des façades, un visuel de l'intérieur des logements, des halls et des plans d'étage courant des locaux d'habitation — maximum 3 photos et un plan sur 2 pages maximum par référence) datant de moins de 5 ans:

1 référence de réhabilitation lourde et patrimoniale comprenant des spécificités comparables à la mission en coûts et surfaces

1 référence de réhabilitation lourde en site occupé et /ou opération tiroir

1 référence environnementale certifiée Patrimoine Habitat et Environnement et s'inscrivant dans les exigences du Plan Climat de la Ville de Paris ou une référence mettant en avant une démarche environnementale exemplaire; 2 références à caractère libre.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Architecte inscrit à l'ordre des architectes.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Les candidatures ne sont pas admises si elles ne sont pas recevables en application de l'art.8 de l'ordonnance 2005-649 du 6.6.2005 et ne présentent pas des garanties professionnelles, techniques et financières. La sélection de 3 à 5 équipes admises à remettre une offre se fera sur la base des critères suivants: 1.Qualification et qualité de l'équipe candidate: compétences de l'équipe, l'adéquation des moyens techniques et humains de l'équipe à la nature du projet et au contenu de la mission projetée, garanties financières 2.Qualité des références fournies: la qualité architecturale des réalisations de l'architecte mandataire et adéquation des références au projet.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AAPC 16-18

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 27.4.2016 - 12:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.4.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

La présente procédure ne donne pas lieu à une remise des prestations, aucune prime ne sera versée. Il est rappelé qu'aucun dossier de consultation n'est adressé au stade de remise des candidatures. Les documents sont consultables et téléchargeables sur le profil acheteur d'Elogie à l'adresse suivante: <http://elogie.marcoweb.fr>

Présentation des références et des équipes dans les documents annexes 1 à 3 (tableau Excel et Power point) à remettre obligatoirement sur un support informatique (CD ROM ou clé USB sous format exploitable) en cas de remise papier de la candidature.

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par pli recommandé avec AR ou dépôt contre récépissé. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limite, ainsi que les candidatures remises sous enveloppe non cachetée ou celles contenant un virus, ne seront pas retenues.

Les candidats choisissent pour l'ensemble de la procédure, candidature et offre, le même mode de transmission à l'ensemble des documents.

1 — Transmission sur support papier:

Les candidatures sur support papier doivent être transmises sous pli cacheté portant les mentions Procédure restreinte « Candidature de maîtrise d'oeuvre relative à la réhabilitation d'un immeuble situé au 35 rue de Rambuteau/ 22 rue Geoffroy l'Angevin, 75004 Paris » nom du candidat ou nom de chaque membre du groupement «Ne pas ouvrir»

La candidature devra être adressée par pli recommandé, avec accusé de réception, ou remises contre récépissé à l'adresse indiquée au point I-1 (de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30, du lundi au vendredi).

2 — Transmission par voie électronique sur le profil acheteur d'Elogie: <http://elogie.marcoweb.fr>, le candidat doit déposer les pièces exigées au titre de la candidature dans le fichier de réponse dématérialisé relatif à la candidature. Les fichiers .zip sont acceptés Les formats de fichiers préconisés sont les suivants : .doc / .rtf / .pdf / .xls ou tableur/ image: JPEG. Il convient de ne pas utiliser certains formats, notamment les «.exe», les formats vidéo ne pas utiliser certains outils, notamment les «macros».

En cas d'envoi de plis dématérialisés, les candidats peuvent envoyer une copie de sauvegarde (support physique électronique ou papier) clairement identifiée comme telle, dans les mêmes conditions qu'une candidature papier, placée dans un pli scellé et envoyée dans les délais impartis.

Concernant les remises dans le cas 2 sur la signature: Tous les documents qui dans le cadre d'un support papier requièrent une signature manuscrite, doivent être signés électroniquement dans le cadre d'une remise dématérialisée. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au référentiel général de sécurité (RGS) figurant sur la liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr/fr>) ou sur une liste de

confiance d'un autre Etat membre de l'Union européenne. Toutefois les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. Le certificat de signature doit être détenu par une personne ayant capacité à engager le candidat.

Il est en outre rappelé que:

- une signature scannée n'a que la valeur d'une copie, non d'un original et ne peut, de ce fait, remplacer la signature électronique;
- un zip signé ne vaut pas signature des documents qui y sont inclus;

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de Grande instance de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris Cedex 01

Postal code: 75055

Telephone: +33 144325151

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe tribunal de grande instance de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris Cedex 01

Postal code: 75055

Telephone: +33 144325151

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.3.2016